

Le Francoprovençal : « une langue entre deux langues ».

Le rôle principal de *l'Institut de la langue savoyarde* fixé par ses statuts, consiste à veiller sur la « conservation, la promotion, la diffusion de la langue savoyarde : le francoprovençal de Savoie ».

Rôle banal, mais qui pose des questions.

En effet, tous les patoisants le disent : « Mon patois est pas le même que celui du village d'à côté !... Allez plus loin, c'est pire ! Montez au sommet de la Maurienne ou de la Tarentaise, écoutez-les babler, vous ne comprenez rien ! Non, non, il y a pas deux patois pareils ! ».

C'est partout le même refrain !

Ainsi, dans la représentation des patoisants, dans leurs pratiques, dans leurs expériences, il n'y a pas deux patois identiques. Il n'y a que des patois de villages et celui de leur village est bien différent de celui des autres.

Pour eux, il n'y a donc pas une langue commune. La « langue savoyarde » n'existe pas, le « francoprovençal de Savoie » non plus, puisqu'il n'y a pas sur toute la Savoie une manière unique ou uniforme de les parler.

Cette représentation qui est celle de l'immense majorité des patoisants, semble accréditer l'opinion de Gaston Tuillon pour qui le « francoprovençal » n'existait pas ; n'existaient que des patois de villages.

Mais inversement, si nous prenons du recul et considérons l'ensemble de ces patois parlés dans chaque village de Savoie, nous constatons certes des différences, mais aussi des points communs et beaucoup plus de points communs que de divergences.

Il n'est donc pas illégitime de les regrouper sous une appellation commune et unique : « le francoprovençal » et de reconnaître ainsi une langue originale : « la langue francoprovençale ».

Mais il y a un paradoxe. Ce « francoprovençal » général, n'est pas une langue parlée en tant que telle. On ne parle que nos patois. Elle n'est qu'une convention abstraite, une exigence rationnelle conforme à notre volonté de nomination et de généralisation, mais n'existe pas dans la réalité.

Notre langue comporte donc une indétermination entre les patois de villages réels et la langue unique conventionnelle. Cette vacillation entre le réel et l'abstrait, le particulier et le général, l'individuel et l'universel, fait sa force et sa faiblesse, mais c'est son originalité et son identité.

Cette indétermination liée à l'essence de la langue, il n'est pas question de la minimiser, encore moins de la nier. Au contraire, il nous faut la maintenir et l'affirmer. Si elle n'existait plus, notre langue n'existerait plus non plus.

En conséquence, nous pouvons affirmer que cette indétermination exclut :

- Toute appellation particulière de notre langue. Notre langue n'est pas la « langue savoyarde », ni la bressane, ni l'albanaise et encore moins l'arpitane.
- Toute tentative de réduire notre langue à un seul patois pris comme modèle unique. La langue ne se réduit pas au patois de l'Albanais, de Thônes, ni d'Habère-Lullin.
- Toute appellation qui ne désignerait pas l'ensemble des patois, sans en privilégier un seul.

Notre langue ne peut être désignée que par un terme « géolinguistique » qui évoque uniquement l'aire à la fois géographique et linguistique sur laquelle l'ensemble de nos patois est parlé, l'aire d'une « langue entre deux langues », le français et le provençal, c'est à dire, « le francoprovençal ».

C'est le génie de Graziado Isaia Ascoli d'avoir compris, en 1873, que notre langue ne pouvait pas s'appeler du nom d'un seul de ses patois, ni par le nom d'une seule partie de son territoire, mais ne devait être désignée que par la totalité de l'espace qui la distingue de ses deux langues voisines.

En effet, « le francoprovençal » est bien situé entre le français et le provençal, tant sur un plan géographique, puisqu'en France il correspond à peu près à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, que sur un plan linguistique, puisqu'il comporte des caractères de ces deux langues, sans s'identifier à aucune d'elles.

Cependant, rien n'est moins « francoprovençal » que le « francoprovençal » d'Ascoli. Ce « francoprovençal » abstrait ne peut se suffire à lui-même puisqu'en réalité il n'existe pas. Il doit nécessairement être associé aux patois réellement parlés. Mais sans lui, notre langue ne serait pas une langue. Elle ne serait qu'un éparpillement de patois sans unité. Ainsi, il nous faut tenir les deux extrêmes de cette réalité complexe qu'est notre langue, à la fois une et multiple.

On voit combien sont sans fondement les velléités de certains à vouloir substituer le terme d'« arpitan » au « francoprovençal ».

Sans fondement aussi est la tentative de donner à notre langue ces deux noms à la fois ou d'en donner trois, comme certains le préconisent ! Notre langue s'appellerait tantôt « francoprovençal », tantôt « arpitan », tantôt n'importe quoi !...

Notre nom est notre identité. Nous ne pouvons pas avoir deux ou trois noms différents sans perdre la tête. (Sauf dans les mariages où il y en a parfois deux, et encore, avec un trait d'union et, en principe, pour ne faire qu'un !... Et les divorces sont nombreux!...). Si on s'appelle Dupont on n'est pas Durant. Même dans Tintin, les deux Dupont ont chacun leur nom : Dupont et Dupond !

Alors, en défendant le « francoprovençal de Savoie qui n'existe pas », l'Institut de « la langue savoyarde qui n'existe pas non plus », est bien dans son rôle. Il défend le « francoprovençal » qui nous unit tous et à la fois les patois de villages dont il garantit la « conservation, la promotion et la diffusion ».

Extrait d'un exposé à la Salévienne
le samedi 25 février à Menthonnex-en-Bornes

Pierre Grasset